

81^{''}, r. Victor-Massé
PARIS (IX^e)Cherchez et
vous trouverezIl se faut
entr'aider81^{''}, r. Victor-Massé
PARIS (IX^e)

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

521

Nous prions nos correspondants de vouloir bien répéter leur nom au-dessous de leur pseudonyme et de n'écrire que d'un côté de la feuille. Les articles anonymes ou signés de pseudonymes inconnus ne seront pas insérés.

Pour la précision des rubriques, une question ne peut viser qu'un seul nom ou un seul objet.

Indiquer les rubriques et leurs cotes.

Quand la question sollicite la connaissance d'une liste, la liste, sauf exception, n'est pas insérée mais envoyée directement à l'auteur de la question.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux s'interdit toute question ou réponse tendant à mettre en discussion le nom ou le titre d'une famille non déinte.

Questions

Le traité de Lunéville et la Maison de Saxe. — L'*Intermédiaire* des 20-30 avril dernier (XCII, 357), contient de bien intéressantes réponses à la question posée sur le « Prince Evêque Clément-Wenceslas ». M. G. Prinet écrit notamment : « la paix de Lunéville lui enleva en 1801 ses possessions sur la rive gauche du Rhin Il reçut en compensation une pension de 100.000 florins... »

D'autre part, en 1816, les héritiers du

522

prince Xavier de Saxe (comte de Lusace), frère de Clément-Wenceslas, jouissaient également de 50.000 livres de rente à eux concédées « à titre de transaction pour leur tenir lieu de toute indemnité qu'ils se croiraient fondés à répéter en conformité du traité de Lunéville et par suite de son exécution, à condition que le Gouvernement Français sera entièrement quitte envers la succession du Prince Xavier.. » (Arch. Yonne Q. 645).

Nous serions heureux de savoir si la perte que fit, en 1803, Clément-Wenceslas, du reste de ses possessions rhénanes, d'Augsbourg et d'Ellwangen, fut, comme pour celles de la Rive gauche du Rhin, une conséquence du même traité.

D'autre part, à quel titre exact, les héritiers du Prince Xavier jouissaient-ils de cette rente de 50.000 livres en exécution de ce traité ?

Sauf erreur, il ne nous semble pas, en effet, que Xavier de Saxe ait été, comme son frère, dépouillé par le même traité, de possessions territoriales importantes.

Ce document ne nous paraît faire aucune mention de lui et la relation des négociations qui en précédèrent la signature ne nous semble pas contenir d'allusion à ses biens.

P. P.

Talleyrand et la duchesse de Dino à Rochecotte. — Dans le *Journal des Débats* du 7 juillet 1929, M. André Hal-lays a consacré un fort intéressant feuil-

XCII-12.

leton à la duchesse de Dino, ainsi qu'à son séjour au château de Rochecotte, où Talleyrand s'était retiré après la cessation de ses fonctions d'ambassadeur à Londres.

M. Hallays dit, à ce propos, que la mère de la duchesse de Dino, la duchesse de Courlande, avait noué les relations les plus tendres avec le prince de Bénévent et que sa fille était parvenue à supplanter peu à peu sa mère dans le cœur du vieux diplomate. Que ce dernier soit devenu pour sa nièce, délaissée par son mari, tout autre chose qu'un oncle, c'est ce que personne n'ignore plus maintenant, mais que la mère de la duchesse de Dino ait précédé sa fille dans l'affection de Talleyrand, c'est ce que je n'avais jamais entendu dire jusqu'à présent ; dans quel ouvrage ou dans quels mémoires cette histoire a-t-elle paru pour la première fois ?

A un autre endroit, M. Hallays écrit qu'élevée dans la religion grecque, la princesse Dorothee de Courlande s'était, un an après son mariage avec le comte Edmond de Périgord, convertie au catholicisme par la lecture de Bossuet. Il me semblerait qu'il y a une légère erreur et que la duchesse de Dino était née dans la confession luthérienne ; elle-même dans ses *Souvenirs* publiés en 1908 par la comtesse Jean de Castellane, déclare que l'éducation religieuse qu'elle avait reçue dans son enfance avait été nulle, et que la simplicité des temples protestants n'avait rien qui pût occuper ses regards, aussi, ajouta-t-elle, n'y retourna-t-elle point.

A la fin de son article, M. Hallays rappelle que dans sa *Chronique*, la duchesse de Dino a écrit, à la date du 14 novembre 1840, que l'autel de l'oratoire qu'elle avait fait construire en souvenir de son oncle en face du château de la Rochecotte s'élevait précisément à la place où était le lit de son oncle dans la chambre que la chapelle avait remplacée. Comment se fait-il que la chambre à coucher de Talleyrand ne se trouvait pas dans le château même, mais était reléguée dans une de ses dépendances ?

Dans tous les cas, la sépulture de Talleyrand n'est ni dans cette chapelle, ni au cimetière du Père La Chaise, comme l'affirment certains guides, mais à Valençay, dans le caveau de famille situé dans

une chapelle dépendante du château et appartenant au duc de Valençay. Quant aux restes de la duchesse de Dino, ils n'ont pas été réunis à ceux de son « cher oncle », mais sont inhumés à Sagan, en Silésie, où elle-même est morte le 19 septembre 1862.

G. P. M.

Niches sur la façade des hôtels de la place de la Concorde bâtis par Gabriel. — On peut remarquer sur chacun des pavillons d'angle qui terminent l'hôtel Crillon et le ministère de la Marine sur la place de la Concorde, deux niches vides (donc huit en tout) qui paraissent avoir été destinées à recevoir des statues.

Sait-on si, au moment de la Révolution, les niches dont il s'agit possédaient une pareille ornementation qui aurait disparu sous les coups du vandalisme révolutionnaire et n'aurait pas été rétablie dans la suite ? Dans son *Voyage pittoresque de Paris*, Dezallier d'Argenville, n'indique point de statues dans la description, assez succincte d'ailleurs, qu'il donne des façades des deux édifices bâtis par Gabriel.

CINQUENIERS.

Béard du Rivage (Olivier). — Il commandait la flottille de Terre-Neuve, et organisa les signaux « pour marcher de conserve et s'entretenir au besoin », signaux rendus obligatoires dans les flottes françaises par le roi Louis XIV en 1655. Son grand-père maternel Jean Maingard, s^r de la Ville es offrants avait eu comme parrain Jacques Cartier.

Un obligeant confrère pourrait-il me donner quelques détails sur les aïeux d'Olivier Béard : j'ai sa descendance ?

LA GUERLE.

Famille de Cadilhac. — La famille de Cadilhac connue à Mur-de-Barrez dès le XIV^e siècle a fourni à cette localité pendant plus de deux siècles des notaires et des gardes du sceau de Carladez. Où peut-on retrouver des documents intéressant cette famille ?

A-t-elle des rapports avec Cosme de Cadilhac, maître des ports et passages à Toulouse, au XVI^e siècle, ainsi qu'avec Anne de Cadilhac conseiller au Parlement